Envoyé en préfecture le 08/10/2025
Reçu en préfecture le 08/10/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251002-2025_DELIB_116-DE

BUREAU de TERRITOIRE D'ENERGIE SOMME
Séance du 02 octobre 2025

Date de convocation : 25 septembre 2025
Date d'affichage : 03 octobre 2025

Nombre de membres :

Inscrits	: 18
Présents	: 10
Absents	: 8
Votants	: 10
Pour	: 10
Contre	: 0
Abstention	: 0

Extrait du registre des délibérations

Objet : Attribution des aides dans le cadre du CCRt 80 Commission d'attribution du 26 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 02 octobre à 10 heures 10, le Bureau de Territoire d'Energie Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la Mairie de Quend, 1 rue de la Mairie, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président.

Etaient présents : Michel DESTOMBES, Jean-Paul LECOMTE, Jean-Marie MACHAT, Virginie SANNIER, Francis HOUSSE, Alain SAVOIE, Dominique CAMUS, Gérard LEFEBVRE.

Etaient absents et excusés : Alain SURHOMME, Yves MONIN, Patrick DESSEAUX, Jean-Jacques STOTER, Gaëlle PAYS, Bruno ETEVE, Daniel CAVE, Nicolas PLE.

Monsieur Didier FRANCOIS a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président rappelle que dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable territorial 80 (CCRt80), l'ADEME délègue à Territoire d'Energie Somme une enveloppe de 9 558 835,79 euros sur trois ans et lui confie l'instruction des demandes d'aides, l'établissement des actes d'attribution des aides octroyées par l'ADEME et leur mandatement.

Monsieur le Président expose les dossiers instruits et approuvés par la commission d'attribution réunie le 26 septembre dernier, dont le détail figure dans le tableau annexé à la présente délibération. Il sollicite l'autorisation du Bureau pour attribuer et engager les subventions liées au Fonds Chaleur au profit des porteurs de projets.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la convention de délégation signée entre l'ADEME et Territoire d'Énergie Somme dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable territorial 80 (CCRt80) ;
Vu le règlement d'intervention du Fonds Chaleur territorialisé ;
Vu le budget de Territoire d'Energie Somme pour l'exercice en cours ;
Vu le tableau récapitulatif des projets instruits et validés par la commission d'attribution du 26 septembre 2025, annexé à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 08/10/2025
Reçu en préfecture le 08/10/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251002-2025_DELIB_116-DE

…/…

Considérant que l'ADEME a confié à Territoire d'Energie Somme l'instruction, l'attribution et le mandatement des aides dans le cadre du CCRt80 pour un montant total de 9 558 835,79 € sur trois ans ;
Considérant que la commission d'attribution réunie le 26 septembre 2025 a validé les projets présentés dans le tableau annexé ;
Considérant qu'il convient d'attribuer les aides correspondantes aux porteurs de projets conformément aux décisions de ladite commission ;
Considérant qu'il y a lieu d'autoriser le Président à signer les actes attributifs d'aides et à engager les crédits correspondants.

Le Bureau de TE80, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'attribuer, dans le cadre du CCRt80, les aides pour un montant maximum global de 89 033 € pour les projets et montants repris dans le tableau annexé ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les actes attributifs d'aides ;
- D'imputer les dépenses et les recettes correspondantes aux crédits inscrits au budget.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président

Territoire d'Energie Somme
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Franck BEAUVARLET

Annexe : Tableau récapitulatif des aides accordées en août 2025.

Territoire d'Energie Somme
3 Rue César Cascabel / Pôle Jules Verne 2
80440 BOVES
Tél : 03 22 95 82 62 contact@te80.fr www.te80.fr

territoire d'énergie

Aides validées par la CAA du CCRt 80 réunie le 26 septembre 2025

Numéro de la convention de mandat	Date de la commission d'attribution des aides	Numéro de l'opération fille (opérateur)	Cible bénéficiaire	Raison sociale du bénéficiaire	Commune	Nature de l'opération	Filière EnR&R thermique	Description du projet	Coût prévisionnel des dépenses	Dépenses éligibles en € HT	Aide prévisionnelle ADEME	Autres aides publiques	Taux d'aide prévisionnel ADEME	Taux d'aide global	Production EnR&R prévisionnelle	GES évitées	Biomasse : principal combustible	Longueur réseau de chaleur créé	Longueur réseau de chaleur etendu	Solaire : surface prévisionnelle de capteur	Type de géothermie	Aide ADEME production	Aide ADEME réseau	Commentaires
23HFD0388	26/09/2025	2024-012-CCRT	Bâtiment Enseignement	Communauté de Communes Somme Sud-Ouest (CCSSO)	Oisemont (80)	Investissement	Géothermie	Investissement géothermie sur sondes pour le groupe scolaire de Oisemont (77 MWh EnR par an et 19 Teq CO2 évitées)	260 727,00	260 727,00	77 000,00	126 779,00	29,53%	78,16%	77	19								
23HFD0388	26/09/2025	2025-008-CCRT	Bâtiment Enseignement	IndustriLAB – Région Hauts-de-France	Méaulte (80)	Étude	Géothermie	Etude de faisabilité géothermie du site IndustriLAB à Méaulte (80)	17 190,00	17 190,00	12 033,00	0,00	70,00%	70,00%										

Filière EnR&R thermique	Aide prévisionnelle ADEME à	Aide prévisionnelle ADEME à l'étude	Production EnR&R prévisionnelle	Réseau : ml prévisionnels	Solaire thermique : m² prévisionnels
Biomasse	0,00 €	0,00 €	0		
Géothermie	77 000,00 €	12 033,00 €	77		
Solaire thermique	0,00 €	0,00 €	0		0
Chaleur fatale	0,00 €	0,00 €	0		
Réseau - création	0,00 €	0,00 €	0	0	
Réseau - extension	0,00 €	0,00 €	0	0	
Biomasse & réseau	0,00 €	0,00 €	0	0	
Géothermie & réseau	0,00 €	0,00 €	0	0	
Multi-EnR	0,00 €	0,00 €	0	0	0
TOTAL	77 000,00 €	12 033,00 €	77	0	0
	Montant total des aides attribuées précédemment *		726 850 €		
	Montant total de la présente attribution		89 033 €		
	Cumul des attributions à l'issue de cette commission		815 883 €		

* Les subventions d'études d'ingénierie et de Compétences développées

Envoyé en préfecture le 08/10/2025
Reçu en préfecture le 08/10/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251002-2025_DELIB_116-DE